

Paris le 1er février 2011

## DECLARATION LIMINAIRE AU CTPL DU 1ER FEVRIER 2011

Monsieur le Président,

Pour la délégation FODGFIP à la TG AP, la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) et la loi Hôpital, Patients, Santé, Territoire (HPST) sont condamnables car elles conduisent à :

- démanteler les services de la TGAP
- désorganiser les missions dévolues aux comptables publics
- bafouer le décret de 1962 concernant la séparation de l'ordonnateur et du comptable
- liquider les acquis des agents de la DGFIP ainsi que leurs statuts.

Qu'en est-il exactement à la TGAP?

L'installation du service facturier engendre des réformes techniques (le PGI dont le SAP) qui dessaisit les services des contrôles des dépenses. Si bien qu'aujourd'hui les agents ne savent plus ce qu'ils contrôlent et valident. Il n'y a plus d'état de restes donc aucun moyen de contrôler ce qui a été réglé ou non.

La mise en oeuvre du service facturier, se limitant, pour l'instant, à la prise en charge de deux petits hôpitaux, a des conséquences immédiates sur le service actuel des dépenses.

Deux agents de la Dépense Visa et un agent de la DR rejoignent le service facturier,

Un agent est parti en retraite en décembre 2010, il n'est toujours pas remplacé,

Un agent a réintégré son administration d'origine en janvier 2011,

Un agent est muté au 1er avril 2011.

Les services dépenses sont en déficit sans que les charges diminuent.

Les agents et les chefs de services n'en peuvent plus de ces surcharges de travail et de la dégradation constante de leurs conditions de travail.

Pour preuve, de multiples demandes de mutations internes ont été enregistrées ces derniers mois. Cela dénote un vrai malaise que la direction devrait regarder d'un oeil attentif.

Nous demandons de pourvoir immédiatement aux vacances d'emplois.

Malgré les beaux tableaux fournis par la direction pour présenter l'installation du service facturier, nous ne pouvons que constater que les équipes qui vont être mises en place vont faire indifféremment des tâches d'ordonnateur ou de comptables.

On va exiger une polyvalence accrue pour l'ensemble des collègues. Ils vont faire le même travail avec des statuts différents, des règles de vie différentes, des acquis différents et des salaires différents. Ne mettons pas tous les éléments en place pour créer une situation de tension.

Pour les collègues de l'AP, l'avenir est encore plus flou puisqu'à ce jour nous ne connaissons pas leur position statutaire dans le cadre du service facturier.

Quant à l'avenir des services de dépenses de la TGAP comme ceux de l'AP, il est très compromis dans le cadre de cette réforme.

Fraîchement nommé à la tête de la TGAP, vous allez peut être l'enterrer dans quelques mois. Est ce là votre mission?

Pour la délégation FO DGFIP, nous ne cesserons de nous battre avec nos collègues pour préserver les services et les missions de la TG AP, assurer son avenir, défendre les statuts des collègues ainsi que tous leurs acquis.